



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

La tendance au repli du nombre des décès en Bourgogne-Franche-Comté se confirme

Rédaction le 22 février par Philippe Rossignol

Entre le 1^{er} janvier et le 8 février 2021, la Bourgogne-Franche-Comté a enregistré 4 494 décès, soit 27 % de plus qu'en 2020. Comparée à la même période de 2019, la hausse n'est en revanche que de 20 % (+ 6 % en France). Cette différence s'explique par le fait que la grippe saisonnière a été plus meurtrière début 2019 que début 2020. Mayotte mis à part, la région possède l'excédent de décès le plus important devant la Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 18 % en 2021 par rapport à 2019) et Grand-Est (+ 17 %).

Depuis début novembre 2020, le nombre de décès oscille autour des 120 décès quotidiens dans la région. Toutefois, durant la dernière semaine de janvier, un repli des décès s'est amorcé et se poursuit. Entre le 2 et le 8 février, près de 700 décès ont été enregistrés, soit en moyenne une centaine de décès par jour. Le niveau reste élevé mais il se rapproche de celui observé durant l'épisode de la grippe hivernale de 2019.

L'augmentation du nombre de décès en début d'année concerne particulièrement les personnes âgées de 85 ans ou plus. Entre 65 et 84 ans, la hausse est moindre comparée à 2019. Le Jura est le département de métropole qui enregistre la plus forte surmortalité depuis le début de l'année par rapport à 2019 (+ 37 %) suivi de près par la Haute-Saône (+ 36 %). À noter que dans ces deux départements, la grippe saisonnière n'a pas eu d'effet notable en 2019. Dans la région, la hausse est également conséquente en Saône-et-Loire (+ 29 %), dans le Doubs (+ 25 %) et dans la Nièvre (+ 23 %).

Nombre de décès survenus entre le 1^{er} janvier et le 8 février

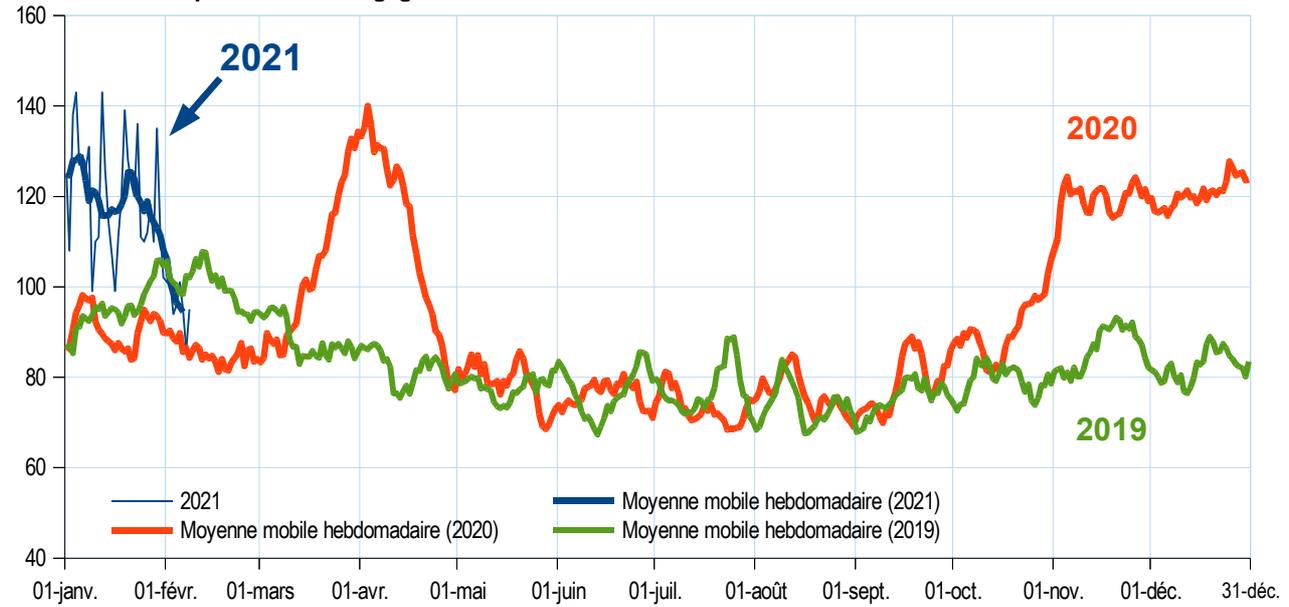
	2021	2020	2019	Évolution (en %)	
				2021 / 2020	2021 / 2019
Côte-d'Or	768	623	695	+ 23,3	+ 10,5
Doubs	645	526	517	+ 22,6	+ 24,8
Jura	410	301	299	+ 36,2	+ 37,1
Nièvre	448	344	364	+ 30,2	+ 23,1
Haute-Saône	336	241	247	+ 39,4	+ 36,0
Saône-et-Loire	1 043	755	809	+ 38,1	+ 28,9
Yonne	545	483	548	+ 12,8	- 0,5
Territoire de Belfort	299	256	275	+ 16,8	+ 8,7
Bourgogne-Franche-Comté	4 494	3 529	3 754	+ 27,3	+ 19,7
France	81 567	71 912	76 826	+ 13,4	+ 6,2

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)

Source : Insee, État civil

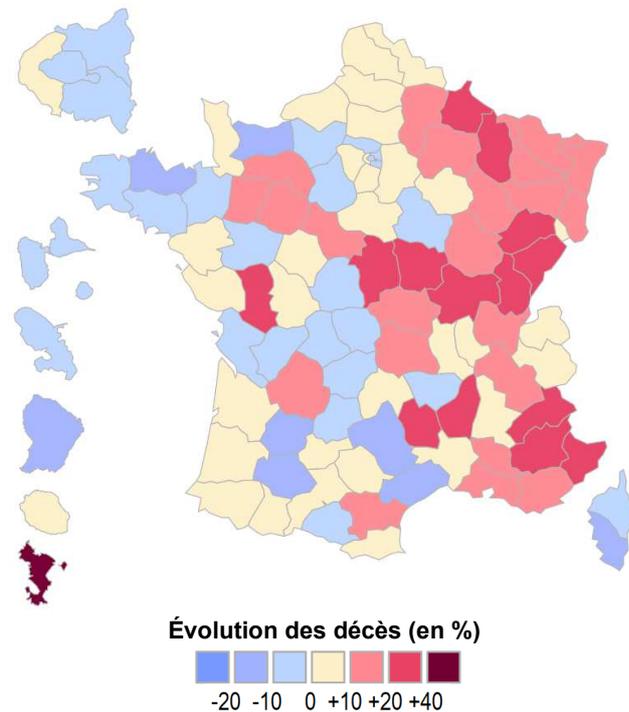


Nombre de décès quotidiens en Bourgogne-Franche-Comté

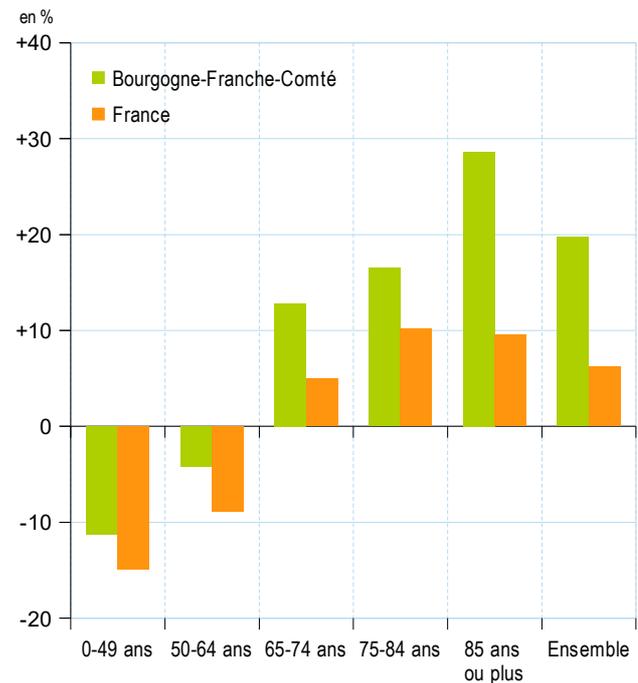


Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)
Source : Insee, État civil

Évolution des décès cumulés du 1^{er} janvier au 8 février 2021 par rapport à la même période en 2019 par département



Évolution du nombre de décès cumulé selon l'âge entre le 1^{er} janvier et le 8 février 2021 par rapport à la même période en 2019



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)
Source : Insee, État civil

Note méthodologique :

Exceptionnellement, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Il s'agit de décès toutes causes confondues et pas seulement des décès liés à la Covid-19. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence), à la date du décès. Les décès survenus pendant une période en 2021 sont comparés aux décès survenus pendant sur la même période un an auparavant. Lorsque les décès sont supérieurs à la période de comparaison, on parle d'excédent de décès.

L'analyse des décès entre le **1^{er} janvier et le 8 février 2021** porte sur les décès transmis par **voie dématérialisée ou par voie papier** par les mairies à l'Insee (statistiques à la date du 19 février 2021).

Il est important de noter que ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication. Les données les plus récentes sont incomplètes car les communes ont une semaine pour transmettre les données et le délai de transmission varie en fonction du jour de la semaine. La rapidité de remontée de ces informations varie également selon les départements et pourrait être perturbée par les mesures de confinement, de même que le choix des modalités de transmission (dématérialisé ou courrier postal).

Pour suivre l'évolution de la mortalité en 2021, l'Insee fait le choix de privilégier la comparaison avec l'année 2019, année sans épidémie Covid. Ce choix, qui s'impose pour la période à partir de mars, conduit en ce début d'année à comparer la période hivernale de janvier-février 2021 à la période hivernale de janvier-février 2019, marquée par une grippe saisonnière plus virulente que celle de janvier-février 2020. Santé Publique France a ainsi estimé qu'en janvier-février 2019, l'excès de mortalité toutes causes confondues avait été, en France, de 13 100 et que 8 120 décès étaient au cours de cette période attribuables à la grippe. La grippe de l'hiver 2019-2020 a quant à elle, selon les estimations de Santé Publique France, occasionné 3 680 décès (entre le 13 janvier et le 15 mars 2020).

Les données sont disponibles sous forme de tableaux, cartes et graphiques sur le site de l'Insee.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>

Pour plus d'informations, vous pouvez également télécharger la note méthodologique complète à cette adresse :

https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4487861/2020-07-31_note_methodo_decès_quotidiens.pdf

Les statistiques diffusées sont provisoires et sont actualisées toutes les semaines.